

LES GARANTIES MÉO

	Garantie légales
Prise en charge par MéO (voir conditions) :	Pièces, main d'oeuvre et déplacement
BON FONCTIONNEMENT, SOLIDITÉ, ÉTANCHÉITÉ	
Étanchéité à l'eau entre le dormant et l'ouvrant	10 ans
Durabilité mécanique des assemblages d'angles (bois)	10 ans
Stabilité de la structure des profils (aluminium)	10 ans
Tenue des fiches ou des paumelles / Résistance à l'arrachement (hors cas d'utilisation abusive)	10 ans
VITRAGE (*)	
Embuage à l'intérieur du double vitrage	10 ans
ACCESSOIRES ET QUINCAILLERIES (hors effraction)	
Casse cylindre	2 ans
Casse ou manœuvre difficile des ferrures	2 ans
Casse ou manœuvre difficile des poignées	2 ans
Modification d'aspect des poignées	2 ans
FINITIONS	
Finitions transparentes ou opaques	2 ans
LAQUAGE (**)	
Teinte texturé ou sablé (classe 2)	15 ans
Teinte satinée (classe 1)	5 ans
VOLETS ROULANTS ET BAIE COULISSANTE MOTORISÉE	
Thermobloc et Optibloc SPPF	5 ans
Y-Mob Eveno	5 ans
Moteur RS 100 io Somfy (pièces uniquement)	7 ans
Moteur Sliding Air Somfy (pièces uniquement)	5 ans

La durée de garantie démarre à partir de la date de livraison chez notre client professionnel installateur.

(*) **Vitrage** : 10 ans en cas de perte de visibilité par formation de condensation ou dépôt de poussière sur les surfaces internes, pour autant que le poseur ait respecté les règles du DTU.

(**) **L'aluminium** : 5 ans pour les profils aluminium thermolaqués en finition satinée du nuancier MéO, à l'exclusion des menuiseries situées à moins de 50 mètres du bord de mer ou d'une atmosphère agressive.

L'aluminium : 15 ans pour les profils aluminium thermolaqués en finition sablées et texturées du nuancier MéO, à l'exclusion des menuiseries situées à moins de 50 mètres du bord de mer ou d'une atmosphère agressive.